



Une décennie Pile !

Bilan de dix années d'actions

Depuis le classement de la tourbière de la Grande Pile en Réserve naturelle régionale en 2016, le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté, gestionnaire du site, œuvre avec ses partenaires à sa préservation et à sa valorisation. Restauration des milieux, suivi des espèces, amélioration des connaissances, aménagements et sensibilisation : découvrez les actions marquantes menées au fil des années.

DES ENJEUX PRÉSERVÉS SUR LES MILIEUX



Pose de madriers pour restaurer le fonctionnement hydraulique de la tourbière ©L. Bettinelli - 2025

■ Milieux tourbeux

ACTIONS PHARE

- Amélioration des connaissances sur le fonctionnement de la tourbière et des habitats tourbeux typiques, notamment ouverts. Une synthèse a notamment été réalisée par l'écologue Pierre Goubet à partir de toutes les données disponibles (LiDAR, piézométrie, flore, analyse de carottes de tourbe, etc.) ;
- Mesures de restauration au Bois de Question suite à une dégradation du milieu survenue en 2023.

MAIS AUSSI...

- Mise en place de dispositifs d'évaluation : équipement important en piézomètres, études sur des cortèges caractéristiques de flore, odonates, syrphes et champignons.

■ Milieux aquatiques

ACTIONS PHARE

- Consolidation du moine de la Grande Pile via un contrat Natura 2000 pour pérenniser la régulation du plan d'eau ;
- Arrêt de la chasse au gibier d'eau à la Grande Pile suite à la signature d'une convention avec l'Association communale de chasse agréée (ACCA).

MAIS AUSSI...

- Actions de suivi : oiseaux d'eau, odonates, etc.



Moine situé à l'exutoire de la Grande Pile permettant de réguler le niveau du plan d'eau ©L. Bettinelli



■ Milieux forestiers

ACTIONS PHARE

- Passage en libre évolution du secteur forestier de la Réserve naturelle (sauf en bordure du sentier) avec arrêt de l'exploitation de bois de chauffage.

MAIS AUSSI...

- Actions de suivis des diamètres des arbres et des volumes de bois morts, des oiseaux forestiers, des champignons...

Secteur forestier (aulnaie) de la Réserve passé en libre évolution ©T. Morvan

AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES

- Amélioration nette de la connaissance du fonctionnement de la Réserve ;
- Relance de projets scientifiques avec le monde de la recherche (sondage des sédiments) ;
- Étude de nouveaux groupes, parmi lesquels : coléoptères saproxyliques, coléoptères aquatiques, lépidoptères (dont papillons de nuit), syrphes, chauves-souris et mollusques.

Forage des sédiments lacustres sous la tourbe réalisé en 2024 dans le cadre d'une étude menée par une équipe de chercheurs des universités de Franche-Comté et d'Aix-Marseille
©L. Bettinelli



Nombre d'espèces connues par groupe

Coléoptères
saproxyliques

Coléoptères
aquatiques

Papillons

Syrphes

Chauves-souris

Mollusques

Champignons



163



48



591



93



5



20



899

ANCRAGE TERRITORIAL

- Étendue de la maîtrise foncière (propriété ou bail emphytéotique) du Conservatoire et de la Commune de Saint-Germain à l'intégralité de la Réserve. L'aboutissement d'une longue démarche initiée au début des années 2000 ;
- Bornage du site et équipement en panneaux réglementaires ;
- Un gros effort a été déployé sur l'accueil du public et l'offre pédagogique avec la réalisation d'un plan d'interprétation et la mise en place de la Balade à 1000 temps ;

Animation dans le cadre d'une sortie scolaire en avril 2025 ©C. Lapprand



© D. Alexandre

Inaugurée en 2022, la Balade à 1000 temps est une randonnée familiale de 5 km traversant la tourbière de la Grande Pile, avec 8 stations thématiques. Le temps est le fil directeur du parcours, ce paysage singulier s'étant forgé au fil de l'histoire géologique des lieux, avec une influence saisonnière remarquable.

- Réalisation de nombreuses animations : activités nature grand public, conférences, séances avec des scolaires, accompagnement de projets scolaires (école de Saint-Germain, podcasts avec le lycée de Luxeuil-les-Bains), etc ;
- Partenariats développés avec la Communauté de communes et l'Office de tourisme du Pays de Lure.

Ce site est préservé par



En partenariat avec la Région Bourgogne-Franche-Comté, la Commune de Saint-Germain et de nombreux acteurs locaux

Avec le soutien financier de :

